



(À remplir en lettres capitales)

CHOIX DU NIVEAU D'INSCRIPTION

1 / LECTURE SEULE 2 / TOUS SUPPORTS 3 / MULTIMÉDIA

4 / OPTION HISTORIQUE DES PRÊTS : Inscrire la mention «OUI, je donne mon accord» ou «NON, je ne donne pas mon accord»

Mme Mlle M.

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : __ / __ / ____

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE (COURRIEL) :

PROFESSION :

ADRESSE POSTALE 2 (une adresse permanente ou l'adresse des responsables légaux est obligatoire pour les étudiants ou les résidents en foyer) :

CODE POSTAL : VILLE :

PARTIE À REMPLIR PAR LE PERSONNEL

DATE D'INSCRIPTION : __ / __ / ____

N° CARTE : 2 2828.....

Montant abonnement acquitté : euros

Mode de règlement :



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PRÊT

- Toute personne voulant bénéficier du prêt à domicile des documents de la médiathèque doit être titulaire d'une carte de lecteur délivrée par le personnel après vérification des pièces demandées (titre d'identité, justificatif de domicile de moins de trois mois et autorisation parentale pour les moins de 18 ans) et acquittement des droits d'inscription. Tout changement d'adresse doit être signalé à la médiathèque dans les meilleurs délais.
- La carte est rigoureusement personnelle et doit être présentée pour tout emprunt de documents. Elle est valable pour une durée d'un an à compter de la date d'inscription. Elle ne sera pas remboursée en cas de non utilisation. En cas de perte, elle sera remplacée contre paiement. Tout vol ou perte de la carte doit être signalé à la médiathèque dans les meilleurs délais.
- L'emprunteur est entièrement responsable des emprunts effectués avec sa carte. Il est tenu de se conformer aux modalités de prêt propres à chaque section de la médiathèque et de respecter la législation concernant le droit d'auteur, en particulier pour les documents audiovisuels.
- En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, la médiathèque prend toutes les dispositions utiles pour assurer leur restitution.
- En cas de perte ou de détérioration d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement relatif à l'emprunt des documents et m'engage par la présente adhésion à m'y conformer.

Date : __ / __ / ____

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e), [Nom, prénom]
Demeurant [Adresse et n° de téléphone].....
.....
.....

autorise, en ma qualité de : Père / Mère / Représentant légal [rayer les mentions inutiles]

mon enfant [Nom, prénom] :

A s'inscrire à la médiathèque et reconnais être responsable des emprunts de documents effectués par mon enfant et prêt à les remplacer ou les rembourser en cas de perte ou de détérioration.

Date : __ / __ / ____

Signature :

Cette fiche alimente exclusivement le fichier informatique des usagers de la médiathèque. Ce dernier fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Chaque usager inscrit peut accéder à son dossier depuis les postes d'accès au catalogue informatique (Opac).